

Bordeaux, le 25 Septembre 2015

Madame, Monsieur,

« L'école catholique s'insère pleinement, comme institution éducative, dans le tissu économique, social et culturel de la cité. Elle est ouverte à tous ceux qui se tournent vers elle. Elle contribue au service d'éducation rendu à la Nation. Elle propose à tous son projet éducatif spécifique, et, ce faisant, elle accomplit dans la société un service d'intérêt général.<sup>1</sup> »

L'ensemble scolaire Albert Le Grand accueille ainsi un peu plus de 540 jeunes dans le cadre d'un projet éducatif qui lui est propre et en tenant compte parfois de situation de handicap ou de fragilité.

La forme ordinaire et recommandée de notre établissement est « l'association, à raison du but d'intérêt général et du caractère non lucratif de cette formule.<sup>2</sup> ». Ainsi la contribution annuelle demandée aux familles est le plus justement calculée mais cette contribution reste insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins nécessaires à la rénovation complète de l'immobilier de notre ensemble scolaire.

Nous nous sommes adressés à vous en novembre 2014 pour solliciter votre aide via la Fondation Saint Mathieu.  
(cf. site : <https://www.albert-le-grand.com>)

Grâce à votre engagement nous avons réuni près de 10 000 euros qui sont soigneusement placés sur un livret dans l'attente de réunir une somme suffisamment importante qui permettra de réaliser un projet précis. Nous souhaitons que vous puissiez identifier votre don et nous vous proposons aujourd'hui de vous présenter 2 projets que nous devons réaliser d'ici à 2019.

Comme vous le savez nous sommes arrivés à la date butoir, fixée par l'état, pour que les établissements présentent leur calendrier de travaux afin de répondre aux obligations d'accessibilité. Nous avons rempli nos obligations et avons déposé notre calendrier de travaux à la préfecture jeudi 24 septembre et bien sûr nous nous sommes engagés à terminer les travaux dans les délais imposés.

Les 2 fiches « projets » que vous trouverez sur le site internet, présentent l'aménagement d'un nouveau CDI et d'un nouveau laboratoire ; l'ensemble étant mis aux normes handicapés, permettant ainsi l'accès de ces locaux à tous. Non seulement les personnes à mobilités réduites auront un accès facilité à ces salles, mais en plus les équipements éducatifs et informatiques seront neufs, permettant ainsi d'offrir à nos jeunes l'accès à la réussite de leur examens.

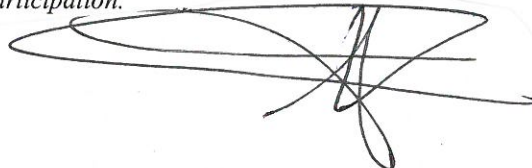
Nous vous remercions par avance de continuer de nous soutenir dans nos projets, encore un grand merci à ceux qui ont déjà donné. L'engagement, vous le savez est sans cesse renouvelé. Bienvenue à tous, à ceux qui nous rejoignent, amis, familles, responsable d'entreprise, commerçants artisans... n'hésitez pas à remplir votre bulletin de don, à l'adresser à l'école, il vous sera envoyé un reçu fiscal afin de bénéficier des avantages fiscaux liés à votre don.

La **Fondation Saint Mathieu s'engage pour la pérennité de nos écoles**. Plus que jamais, leur maintien sur le territoire repose sur votre générosité et sur la mobilisation des bienfaiteurs.

**En faisant un don** à la Fondation Saint Mathieu pour notre ensemble scolaire, c'est l'avenir de vos enfants, de vos petits-enfants et de la société que vous préparez. Sans dons, l'avenir de ces écoles pourrait être menacé. Merci d'avance pour votre générosité.

Thérèse Barre  
Présidente de l'OGEC Albert Le Grand,

*Ps : vous trouverez en PJ de cette lettre le bon de participation.*



<sup>1</sup> Statut de l'enseignement catholique en France, art 12 et 13.

<sup>2</sup> Statut, art 138.